

J'apprends

La solidarité : un principe, des actions concrètes

1 Une République solidaire

La France est une république sociale : l'**État** a comme devoir de protéger et d'aider l'ensemble des citoyens, notamment les plus vulnérables. Les **impôts** permettent à l'État d'assurer ses missions.

2 Des actions concrètes

C'est au nom de la **solidarité** qu'ont été mises en place des indemnités pour les chômeurs, des pensions de retraite pour les plus âgés, puis qu'a été créée la Sécurité sociale.

3 Tous solidaires !

Plus généralement, la solidarité désigne le fait d'aider les autres sans rien attendre en retour. Aider un camarade de classe à réviser, prendre soin d'un grand-parent isolé, s'engager comme **bénévole** dans une association qui distribue des repas aux plus démunis, c'est être solidaire.



Mon petit dico

Bénévole : personne qui fournit une prestation de travail ou de service sans contrepartie financière.

État : structure politique qui gère un pays.

Impôt : somme que les particuliers et les entreprises doivent verser chaque année à l'État et aux collectivités territoriales pour financer les dépenses publiques.

Solidarité : appartenance à un groupe impliquant des devoirs, notamment de l'entraide.

Je m'approprie le cours

1. **Coche** la bonne réponse. La solidarité, c'est :

- * S'occuper d'un voisin âgé. Oui. Non.
- * Passer du temps avec ses amis. Oui. Non.
- * S'engager dans une association. Oui. Non.
- * Voyager dans un pays étranger. Oui. Non.
- * Payer ses impôts. Oui. Non.

2. **Donne** un exemple d'acte solidaire envers tes proches au quotidien.

.....

.....

.....